

RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE - 2011

BOB JACKSON – VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL – OUEST DE LA C.-B. ET YUKON

Bonjour et soyez les bienvenus à ce Congrès! Je voudrais profiter de cette occasion pour vous accueillir à notre Congrès triennal et vous dire à quel point je me réjouis à l'idée de prendre part avec vous aux débats qui nous attendent. Sachez que si je peux aider l'un ou l'une quelconque d'entre vous à propos des procédures ou autres politiques, que je suis à votre entière disposition.

Au cours des trois années qui se sont écoulées depuis notre Congrès triennal de 2008 à Québec, nous avons vécu une période extrêmement occupée et parfois même énervante. Il nous a fallu en effet faire face à des changements constants à nos lieux de travail qui ont eu de sérieuses répercussions aussi bien sur notre vie privée que notre vie professionnelle. À la date d'aujourd'hui, ces « changements » vont se poursuivre alors que nous allons dire au revoir à plusieurs collègues qui vont ouvrir une nouvelle page dans leur vie. J'aimerais qu'on n'oublie pas les nombreuses contributions que ces membres très dévoués ont apporté à notre syndicat pendant plusieurs années. Je voudrais d'ailleurs et tout particulièrement remercier ma collègue, la consœur Darrell-Lee McKenzie, pour tout ce qu'elle a fait au nom des membres de la C.-B., et pour l'aide qu'elle m'a apportée au cours des années.

Notre bureau national a lui aussi connu bien des changements ces trois dernières années, qu'il s'agisse de travaux de rénovations ou encore de l'arrivée de nouveaux membres du personnel. Je suis certain que tout le monde reconnaîtra comme moi qu'il a fallu surmonter certaines difficultés en cours de route et que le travail à faire va pousser notre personnel à être le meilleur qui soit. Je voudrais mentionner tout particulièrement une personne extrêmement dévouée qui ne ménage pas ses efforts, à savoir la consœur Sylvia Prowse qui, pendant de très nombreuses années, a agi comme agente syndicale de notre Élément, et qui va bientôt prendre une retraite grandement méritée. Je ne saurais vous dire combien d'heures Sylvia et moi avons passées au téléphone et à des réunions pour discuter, et parfois débattre, du bien-fondé de griefs et de bien d'autres choses. Ses conseils et sa démarche professionnelle à la résolution de problèmes sont autant d'éléments qui vont beaucoup nous manquer. Je lui souhaite beaucoup de succès dans tout ce qu'elle entreprendra dans ce nouveau chapitre de sa vie.

À la date à laquelle je rédige le présent rapport, les ententes pour certains de nos membres ont été ratifiées alors que d'autres membres vont tout juste entreprendre des négociations collectives. Je crois que nous avons toutes et tous notre propre opinion sur ce qui s'est passé à l'automne 2010. Malgré une certaine stabilité que certains de nos membres ont pu gagner, je suis néanmoins d'avis que le prix a été trop élevé. La perte d'un avantage de longue date, pour lequel nous nous étions fortement battus, dans certaines de nos conventions collectives aura de grosses répercussions. Ce processus a été malmené au sein de notre syndicat et a entraîné une certaine division, c'est pourquoi je suis convaincu qu'il nous faut rebâtir ce qui s'est effrité et revoir notre vision de l'avenir. Il nous faut reconnaître le travail que font les membres de notre

équipe de négociation pour nous et ce qui a été pour eux une expérience particulièrement difficile à vivre. Le travail que font ces membres en notre nom est grandement apprécié, aussi j'espère que vous vous joindrez à moi pour les remercier très sincèrement des efforts qu'ils ont faits dans des conditions très difficiles.

Les membres d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans la région de l'Ouest de la C.-B. sont confrontés à un avenir plutôt incertain. Les membres de l'unité de la rémunération sont à court de personnel et font face à une décision du gouvernement qui cherche à centraliser ces fonctions au Nouveau-Brunswick, ce qui entraînera leur réinstallation. À l'heure actuelle, la situation est plutôt floue et continue de nous causer bien des maux de tête.

L'ACIA, ou « L'Agence Contre les Inspections des Aliments », ne nous a certainement pas « oubliés » si l'on en croit l'approche qu'elle a adoptée aux relations de travail. Je suis certain de pouvoir rédiger un gros rapport rien que sur les problèmes que nous cause cet employeur, et je suis tout autant sûr que vous connaissez toutes et tous à quel point la situation a été difficile. Comme je l'ai d'ailleurs dit dans mon dernier rapport au Congrès de 2008, la bataille sur les examens de la classification, les griefs et la consultation, qui semble ne jamais se terminer, paraît toujours sans issue. Alors que nous allons entrer dans la prochaine ronde de négociations collectives cette année, l'équipe a devant elle une pente bien à pic à grimper! Sur le plan positif, nous avons une entente très solide sur les services essentiels avec cet employeur et je crois que nous pourrons nous appuyer sur cette entente lorsque le moment sera venu et si cela s'avère nécessaire. Je suis persuadé que nous pouvons montrer le chemin à suivre et obtenir des gains substantiels si nous faisons preuve de créativité et que nous obtenons la pleine participation de nos membres. Ceux d'entre eux qui d'ailleurs travaillent pour cet employeur devraient être fiers de la façon dont ils se sont comportés face aux nombreuses et difficiles situations auxquelles ils étaient confrontés. Malgré la grosse déconvenue causée par la conversion EG ou encore d'autres dossiers, nos membres n'en continuent pas moins d'exécuter leurs fonctions avec le degré de professionnalisme le plus élevé possible, ce qui nous placera dans une très bonne position lorsque nous ferons appel à l'appui de la population.

Sur la côte Ouest, la Commission canadienne des grains va elle aussi continuer à faire face à bien des problèmes. À la date où je prépare ce rapport, nous entrons dans une autre campagne en vue d'une élection fédérale dont le résultat semble plutôt incertain. Au cas où le Parti conservateur gagnerait une majorité, je crois que les répercussions sur nos membres de la CCG pourraient être sérieuses. Nous sommes parvenus à obtenir de grands succès dans le cadre de notre campagne *ActionGrain* avec l'aide des partis d'opposition; toutefois, tous ces efforts pourraient bien être réduits à néant. Quel que soit le résultat de l'élection fédérale, les opérations à Vancouver comme à Prince Rupert pourraient bien subir les conséquences de l'incertitude qui règne sur l'industrie des grains. L'année qui s'est écoulée a été le témoin d'un « passage du flambeau » en raison du départ à la retraite d'un syndicaliste de la CCG en place depuis très longtemps. J'ai connu Rod Oliver durant la plus grande partie de ma vie syndicale, et je

peux vous dire que le dévouement dont il a fait preuve envers notre cause et ce, pendant toute sa carrière, est quelque chose qui pourrait entrer dans la « légende ». Sa détermination et son acharnement sont autant de qualités qui vont nous manquer, aussi je vous demande de bien vouloir vous joindre à moi pour honorer l'énorme contribution qu'il a faite à notre syndicat.

Nos membres qui travaillent à la Commission de la fonction publique, à l'École de la fonction publique du Canada et au ministère de la Défense nationale sont toujours confronté(e)s aux problèmes découlant de leur passage à la structure du Syndicat de l'Agriculture. Tous les membres de ces employeurs ont dorénavant été intégrés à des sections locales déjà existantes de notre syndicat. Il s'agit d'un grand défi à relever pour les Exécutifs de nos sections qui doivent s'assurer que ces membres sont représentés comme il se doit et qu'ils peuvent compter sur l'aide de leurs directeurs nationaux ou directrices nationales dans la plupart des cas.

Bien que je n'aie pas cherché à me faire élire au Conseil régional de l'AFPC au cours de ce dernier mandat, je n'en ai pas moins maintenu des contacts très étroits avec les membres de ce Conseil. Lorsque ce rapport sera entre vos mains, le Congrès de la C.-B. de l'AFPC aura eu lieu. Je me serais présenté au poste de VPER de la C.-B. pour lequel j'espère avoir reçu votre soutien, quels que soient les résultats. Si je suis élu, je m'adresserai alors à notre Congrès en cette capacité. Quoi qu'il en soit, le Syndicat de l'Agriculture sera toujours mon « chez moi », et sachez que je me réjouis à l'idée d'apporter toute l'aide dont auront besoin nos membres et que je serai en mesure de leur donner.

Le Congrès national triennal de l'AFPC va se dérouler l'année prochaine, et j'attends avec impatience de voir les changements qui y seront adoptés. À l'heure d'aujourd'hui, l'avenir du Comité exécutif de l'Alliance et du Conseil national d'administration en place n'est pas très précis, mais je pense que l'on peut dire sans trop se tromper qu'il y aura des changements. Les questions qui ont semé la division et dont j'ai fait allusion un peu plus tôt, vont devoir être réglées et il faudra aussi tracer une nouvelle voie. Il y aura comme toujours un grand nombre de résolutions qui feront l'objet de débats acharnés, et je suis certain que nous attendons toutes et tous avec impatience que ces débats commencent.

Je voudrais dire quelques mots à propos de nos consœurs et confrères des bureaux régionaux de l'AFPC en Colombie-Britannique. Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, j'ai une très grande estime pour le personnel régional de l'Alliance et j'apprécie à sa juste valeur son engagement pour nous apporter de l'aide dans tous les dossiers auxquels nous sommes confrontés, particulièrement en ce qui concerne les accidents de travail et le retour au travail. Sans son aide et son dévouement, cette tâche aurait été probablement insurmontable, aussi j'espère que vous vous joindrez à moi pour lui adresser des remerciements bien mérités!

Durant la préparation du présent rapport au Congrès, j'en ai profité pour consulter un rapport remontant à six ans, qui traite de la santé et de la sécurité. S'il est vrai que nous avons enregistré quelques progrès dans ce domaine, les problèmes auxquels nous faisons face alors sont toujours devant nous aujourd'hui. Le Code du travail du Canada et ses Règlements ne sont malheureusement pas toujours bien compris par nos employeurs. Il est évident que nous autres, travailleurs et travailleuses, devons prendre l'initiative et bien connaître les droits que nous garantit ce Code. Il nous faut continuer de pousser l'employeur à faire face à ses responsabilités et à s'assurer que nos membres sont protégés dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes. Bien que ce travail puisse sembler difficile et décourageant à certains moments, nous finirons par avoir gain de cause, soit de remplir les fonctions qui sont les nôtres dans des milieux de travail sécuritaires. En ma qualité de membre du Comité national d'orientation de la politique à l'ACIA, je partage moi aussi cet énervement alors que nous sommes constamment confrontés à des obstacles sur la voie des progrès. Plusieurs de nos militants et militantes ont assisté aux conférences de l'AFPC sur la santé et la sécurité et sont membres du Comité syndical régional sur la santé et la sécurité de la C.-B. L'engagement de nos consœurs et confrères de tous les Éléments et la force que nous tirons de chacun et chacune nous permettront d'atteindre nos objectifs. Sachez que je me réjouis véritablement à l'idée de travailler avec vous à l'avenir sur nos nombreux dossiers touchant la santé et la sécurité.

Après avoir occupé le poste de VPR pour la région de l'Ouest de la C.-B. et le Yukon durant six mandats, j'ai pris la décision de laisser la place à quelqu'un d'autre, ainsi ce rapport sera mon dernier. Ce fut pour moi un véritable honneur que de travailler avec toutes les sections locales de ma région durant les 18 dernières années. J'espère très sincèrement avoir été capable de soulever vos problèmes au Conseil national et de vous avoir donné une représentation adéquate. J'ai fait de mon mieux pour que les enjeux que vous m'avez signalés reçoivent toute l'attention nécessaire au niveau national. Je suis fier de l'engagement démontré par toutes les sections locales de mon champ de compétence et de l'excellent travail effectué au nom des membres. Comme je l'ai dit par le passé, je suis très fier du succès de nos colloques régionaux. Je suis fortement convaincu que les participant(e)s quittent ces réunions plus riches qu'ils et elles ne l'étaient au départ et qu'ils et elles retournent sur leur lieu de travail en connaissant mieux la diversité qui fait la richesse de notre organisation. J'ai aussi apprécié que notre ancien président, Fred Coates, assiste à ces colloques lorsqu'il l'a pu, transmettant ainsi à nos membres notre riche patrimoine. Je sais que je vais laisser la région entre de bonnes mains, soit celles du ou de la VPR qui sera élu(e), et que je n'hésiterai pas à l'aider chaque fois que possible.

En conclusion, je voudrais vous remercier toutes et tous pour la collaboration et le dévouement dont vous avez fait preuve à mon égard au cours de ces années. J'attends de ce Congrès qu'il nous donne la possibilité d'avoir de véritables débats à l'issue desquels nous pourrions rentrer chez nous encore plus forts et plus fortes pour régler les problèmes qui nous attendent. Je vous souhaite tout le succès possible et me réjouis à l'idée de travailler avec vous. C'est ensemble, j'en suis certain, que nous trouverons le succès sur la voie de la justice et que nous garantirons à nos membres le plein respect de leurs droits.

Syndicalement vôtre,

Bob Jackson
VPR – Ouest de la C.-B. et Yukon